Question élargie n°114
Reçue le 07.09.2021
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Fernand Etgen
Luxembourg, le 07.09.2021

Luxembourg, le 7 septembre 2021

Monsieur Fernand ETGEN Président de la Chambre des Députés Luxembourg Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

DEMOKRATESCH

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 82 de notre Règlement interne, je souhaite poser une question élargie à Monsieur le Ministre de l'Économie au sujet de l'évolution de l'économie digitale durant la crise sanitaire et de ses perspectives.

L'économie numérique est aujourd'hui un vecteur de croissance, de productivité et de compétitivité des entreprises et des pays. Les grandes puissances mondiales s'engagent dans une véritable course technologique afin de s'assurer une position de force sur le marché digital.

La crise sanitaire a certainement accéléré l'évolution numérique dans tous les aspects de notre vie quotidienne et professionnelle. Il est donc essentiel de poursuivre les efforts du gouvernement en matière de promotion de l'économie digitale, surtout dans le contexte actuel de relance.

Dans ce contexte, je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Économie :

- Monsieur le Ministre peut-il informer sur l'évolution et l'état actuel des différents secteurs de l'économie digitale, notamment en ce qui concerne la création d'emplois et de valeur ajoutée ? Quelles sortes d'entreprises numériques opèrent aujourd'hui au Luxembourg et quelles sont leurs principales activités ?
- Quelles sont les compétences professionnelles recherchées par les entreprises de l'économie numérique ? Monsieur le Ministre a-t-il connaissance

9, rue du St. Esprit B.P. 510 L-2015 Luxembourg

Tel.: 22 41 84 1 Fax: 47 10 07

dp@dp.lu www.dp.lu d'une éventuelle pénurie de personnel qualifié dans les domaines digitaux ?

- Combien de centres de données existent-ils au Luxembourg et quels services font partie de leur offre ?
- Monsieur le Ministre peut-il informer sur les efforts du gouvernement visant à promouvoir le Luxembourg en tant que centre d'excellence dans le domaine numérique? Quels sont les principaux atouts que le marché luxembourgeois peut offrir aux acteurs de l'économie digitale et comment pourra-t-il devenir encore plus attractif?
- Comment la pandémie a-t-elle influencé les secteurs de l'économie digitale au Luxembourg ? Est-ce que de nouvelles niches de compétences ont pu se développer depuis le début de la crise ? Qu'en est-il de la capacité innovatrice des secteurs ?
- Monsieur le Ministre a-t-il connaissance d'éventuelles revendications de la part des entreprises de l'économie digitale? Le Luxembourg répond-il à leurs besoins en infrastructures et en offre de formations continues? Monsieur le Ministre envisage-t-il de créer dans un futur proche de véritables zones d'activités digitales?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

André BAULER

Député



Chambre des Députés Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit B.P. 510 L-2015 Luxembourg

Tel.: 22 41 84 1 Fax: 47 10 07

dp@dp.lu www.dp.lu